

<u>SPIP de Marseille MO mobilisé :</u> <u>Soutien à nos collègues visés par une enquête administrative</u>

Les agents du MO du SPIP de Marseille se sont réunis ce jour en Assemblée Générale, afin d'apporter tout leur soutien à nos 2 collègues visés par une enquête administrative sur le SPIP MO et MF, dénoncer le climat de travail anxiogène qui sévit sur l'Antenne et exprimer leur insécurité professionnelle.

Tous constatent depuis plusieurs mois une dégradation de leurs conditions de travail avec l'augmentation des taches indues :

- rédaction des modifications horaires
- la charge de la gestion des Déclarations de déplacement à l'étranger
- notification des obligations particulières,
- procédure 741-1 confiée de bout en bout au CPIP (et plus au SPIP),
- convocation à 5 jours pour les LSC et LSC-D,
- convocation SSJ sous 8 jours à la sortie de détention,
- avis à victime VIF à la charge du CPIP,
- enregistrement des rapports DC SL sur un commun non accessible aux CPIP à destination de la détention...
- la gestion des incidents techniques DDSE

Les injonctions par mail sont incessantes. Le management à la note de service est particulièrement indigeste : 16 notes de service sur l'antenne entre le 01/10/2024 et le 28/01/2025 et seulement 2 petites réunions de service aux informations bien descendantes. Nous n'avons aucune lisibilité sur le fonctionnement du service et découvrons au détour d'un mail que notre direction affiche un mode de fonctionnement dégradé en MF à compter du 01/02/2025 à l'établissement et aux partenaires institutionnels.... La bonne vieille technique du parapluie a de beaux jours devant elle!

Les derniers événements survenus en fin d'année en MF mettant honteusement en cause l'intégrité de notre collègue CPIP par des manœuvres inacceptables, les DE plus récentes en cours sur le MO et le MF et la menace d'une inspection sont venus rappeler que nous sommes les fusibles de ce service et que nous ne pouvons pas compter sur le soutien de notre direction. Ne soyons pas dupes! Ce balisage en bonne et due forme des process fait converger toutes les responsabilités sur le seul CPIP! Notre insécurité professionnelle n'a jamais été aussi grande!

A la majorité des personnes présentes ont été votées les actions suivantes :

- Plus aucun PE ne sera proposé dans le cadre d'un 723-15
- Soumission de tous les rapports à la direction
- Boycott de toutes les réunions institutionnelles
- Exigence du retrait de tous les objectifs de service inatteignables à l'occasion de la campagne d'évaluation 2024
- Communication au psychologue des personnels et médecin du travail de nos conditions de travail anxiogènes
- Communication au SAP et partenaires institutionnels
- Un bandeau sera apposé sur les rapports et mails : « En soutien à nos 2 collègues de l'Antenne visés par une enquête administrative, le SPIP MO de Marseille fonctionne désormais en mode dégradé. Nous dénonçons des conditions de travail anxiogènes et un management à la note de service ».
- Nous exigeons des renforts RH et le renouvellement des CPIP ANT.

Ces actions seront révisées lors de la prochaine Assemblée Générale fixée le mardi 25/02/2025 à 12h30.